

ATTESTATION DE RÉSULTATS

AU TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS – ÉPREUVES ORALES

N° XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



Prénom : Sofia

Nom : WAKER

Date de naissance : 20 août 1976

Numéro d'inscription : 123456789

Date de session : 17 mai 2013

Centre : Chambre de commerce et d'industrie de région

Paris-Ile-de-France, Paris - France

Résultats

Epreuve	Score	Niveau
Compréhension orale	213 / 360	B1
Expression orale	378 / 450	C1
TOTAL	591 / 810	B2*

Échelle de niveau

TEF / CECR	Utilisateur élémentaire			Utilisateur indépendant		Utilisateur expérimenté	
	<A1	A1	A2	B1	B2	C1	C2



FX Cornu

François-Xavier Cornu
Directeur Général Adjoint :
enseignement-recherche-formation



Description de la performance au test

Compréhension orale – B1

Comprend une description concrète ou abstraite. Saisit les principaux éléments d'un message relatif à un domaine connu. Comprend les faits concrets d'un message long. Distingue les sons de manière complète et pertinente.

Expression orale – C1

Capacité à obtenir des informations 117 / 120	Questionnement exhaustif et pertinent. Intervient spontanément et réagit avec justesse.
Capacité à exposer et à débattre 138 / 150	L'exposé des faits est développé et structuré. Argumentation efficace : les arguments sont pertinents et convaincants. Défend son point de vue et participe activement à la discussion.
Syntaxe, lexique et élocution 123 / 180	Phrases simples et complexes employées sans effort. Vocabulaire varié ; quelques approximations dans le lexique abstrait. Traces de la langue maternelle mais débit assez régulier.



La direction des relations internationales de l'enseignement de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France est certifiée ISO 9001 version 2008 pour les activités de gestion et de conception du TEF.



La Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France est membre de plein droit de l'association ALTE, qui réunit les principaux organismes publics concepteurs de tests de langue en Europe.

* Le niveau global est fourni à titre indicatif pour faciliter l'utilisation de l'attestation de résultats par les organismes et des institutions qui y ont recours.